

l'église et le presbytère en si peu de temps, et faire face à toutes les autres bonnes œuvres qui se sont présentées. Mgr. l'évêque des Trois-Rivières, suivi d'un nombreux concours de membres du clergé, a voulu reconnaître le mérite du digne prêtre, en assistant à ses funérailles et en faisant l'éloge de ses vertus.

Le 14, à St. François du Lac, s'est noyé **ONÉSIME CARON**, Ecr., avocat, en se baignant. M. Caron était à se baigner avec quelques amis ; présumant trop de ses forces, il traverse la rivière à la nage, puis revenant de suite, il se sent épuisé au milieu du trajet ; il appelle au secours, mais ses amis et sa jeune épouse qui était aussi présente, croient qu'il plaisante, lorsqu'ils le voient disparaître sous l'eau pour ne plus revenir. M. Caron était un jeune homme de talents remarquables ; il avait été pendant quelque temps rédacteur de *L'Union des Cantons de l'Est*. Il était neveu de M. le Grand-Vicaire C. O. Caron des Trois-Rivières.

Le 17, à S. Jean Dorchester, à l'âge de 57 ans, **THOMAS ROBERT JOBSON**, Ecr. Notaire. La mort presque subite de M. Jobson a causé un deuil général dans la ville de S. Jean, car sa haute capacité, son honnêteté, sa prudence, l'avaient rendu le conseiller et l'arbitre de tous ceux qui, fuyant les procès, voulaient régler leurs difficultés à l'amicable. M. Jobson avait fait son cours classique à St. Hyacinthe et ses études légales à Québec sous M. Lindsay.